



Création de site ou d'une agence

Par **Fred075**, le **25/09/2009** à **12:36**

Bonjour,

Je souhaite créer un site qui permet de mettre en relation deux types de personnes: des demandeurs et des offreurs d'un service donné.

- L'inscription coûtera quelques euros
- L'offreur sera également payé par le demandeur pour son service.

Cette description correspond à une agence.

1. Cependant, j'aimerais savoir si je peux rejeter ce statut d'agence pour ne pas avoir à déclarer ce statut. Est-ce possible si j'indique explicitement sur le site qu'il ne s'agit que d'une base de données et non pas d'une agence ?

2. Quelles sont les obligations d'une agence ? (quelles sont les étapes de sa création).

Merci d'avance pour vos réponses,

Meilleures salutations,
F.G.